

De quelques aspects sociaux de la mécanisation agricole en Tunisie

La Tunisie qui ne disposait en 1881 que d'une superficie cultivée de 600.000 hectares possède, d'après les statistiques de 1948 :

2.960.000 ha. de terre labourable

806.000 ha. de cultures arborescentes et arbustives

1.009.000 ha. de bois et forêts

100.000 ha. de prairies naturelles et pâturages

4.125.000 ha. de terres de parcours et de terres non cultivées productrices.

Dans ce prodigieux effort de mise en valeur du pays, la mécanisation agricole de la Tunisie a eu depuis 1912 et surtout de 1948 à nos jours un rôle non négligeable. Elle a permis, entre autres choses, de réaliser d'immenses progrès agricoles tant au point de vue quantitatif qu'au point de vue qualitatif.

Dans ce pays où le vieil araire seul était utilisé avant le Protectorat, où seule était connue la faucille qui figurait déjà sur les bas-reliefs égyptiens du temps des Pharaons, des travaux que nos pères n'avaient jamais pensé pouvoir être accomplis par des machines, le sont maintenant. Ainsi dans la culture des céréales, le semoir mécanique se substitue peu à peu « au geste auguste du semeur », la moissonneuse-batteuse élimine de plus en plus la faucille et le dépicage aux pieds des animaux.

Pour apprécier l'effort de mécanisation agricole de la Tunisie, il suffit de rappeler qu'au cours des deux seules années 1948 et 1949, les machines agricoles importées dans la Régence se chiffrent comme suit (1) :

Instruments de culture et de semailles	2.779
Machines de récolte et de fenaison	779
Tracteurs à chenilles	601
Tracteurs à roues	735

(1) Chiffres tirés d'un article de M. Cathelinaud, « Bulletin Economique et Social », septembre 1950.

C'est ainsi que le Service des Statistiques a pu établir en fonction de leur date d'entrée en Tunisie l'état ci-après des tracteurs en service au 31 décembre 1949 :

1910-14	1915-19	1920-24	1925-29	1930-35	1935-39	1940-44	1945-49	non déclarés	Total
10	16	103	725	713	966	523	1.938	10	5.699

Il résulte de l'examen des chiffres ci-dessus que la mécanisation agricole a fait, en Tunisie, une soudaine révolution dans les travaux des champs.

Coexistant avec les exploitations traditionnelles, de nombreuses entreprises agricoles modernes se trouvent entièrement mécanisées. Aussi, est-il donné à l'homme qui parcourt les campagnes des régions Nord de la Tunisie, particulièrement au mois de juin, de pouvoir assister à des scènes de travaux présentant un contraste saisissant :

D'un côté, l'exploitation traditionnelle :

De nombreux « Hataïas » (ouvriers de passage), la faucille en main, fauchent d'un mouvement monotone et continu, formant sous leur bras des « ghmor » (petite bottes) qu'ils laissent derrière eux après les avoir noués à l'aide d'une tige de céréale. Ils travaillent courbés, visages pourpres sous l'implacable soleil d'été, vêtements collés aux reins.

A leur suite, des « Khammès » ramassent les « ghmor », les rassemblent en « Hezma » (grosses bottes), les chargent sur des charrettes et les transportent à la Mandra (aire), où il sera procédé à leur dépicage aux pieds des animaux.

De l'autre côté, voisinant avec l'exploitation traditionnelle, voici l'entreprise mécanisée :

Une moissonneuse-batteuse automotrice de 3 m. 60 de coupe, pareille à un monstre d'Apocalypse, semble absorber d'une bouche infatigable tout le blé d'un vaste champ.

Avançant rapidement, elle coupe la récolte très haut, juste sous les épis qui passent seuls dans la machine, la paille restant en éteules sur le champ.

La machine stocke, grâce à une plate-forme d'ensachage les sacs à grains sous la surveillance d'un homme qui les lie dès qu'ils sont pleins.

Elle est vidée à intervalles périodiques dans un camion venant se ranger sous la plate-forme, un pont-levis est lancé entre la plate-forme de la moissonneuse-batteuse et celle du véhicule de réception qui sont sensiblement de la même hauteur. Le conducteur du véhicule, aidé de l'ensacheur, fait passer avec un diable les sacs pleins de la moissonneuse-batteuse sur le camion. Trois à quatre minutes suffisent pour évacuer les sacs de blé stockés. Le dé-

bit horaire de cette moissonneuse-batteuse est de 14 quintaux environ, déchargement des sacs compris.

* * *

Le spectacle de ces deux chantiers de travail, le traditionnel et le mécanique, permet d'entrevoir en raccourci divers aspects sociaux de la mécanisation agricole en Tunisie :

— nécessité d'une adaptation rapide des milieux ruraux tunisiens aux nouvelles méthodes d'exploitation et formation de techniciens,

— amélioration des conditions de vie du salariat agricole et régularisation de l'emploi dans les entreprises rurales,

— problèmes posés par le recasement de la main-d'œuvre libérée par la machine.

1. — NECESSITE D'UNE ADAPTATION DES MILIEUX RURAUX TUNISIENS AUX NOUVELLES METHODES D'EXPLOITATION FORMATION DES TECHNICIENS AGRICOLES

Le développement sans cesse croissant de la mécanisation agricole tend à rapprocher le travail des champs du travail industriel. en ce sens que l'utilisation de la machine demande de l'attention. de la vivacité d'esprit, des gestes rapides.

Or, depuis des centaines d'années, le travailleur des campagnes tunisiennes, habitué de par une très longue tradition à utiliser l'animal au rythme lent, est déconcerté, surtout dans les débuts. par l'emploi de la machine; il s'adapte lentement à ses exigences de rapidité et de précision.

Le problème qui se pose est donc d'activer l'adaptation de la masse paysanne tunisienne par une éducation appropriée, psychologique et technique.

L'adaptation psychologique ne peut se faire que progressivement et surtout par la valeur de l'exemple qu'offrent aux yeux des fellahs du pays, les exploitations modernes, aux rendements très supérieurs à ceux qu'ils obtiennent eux-mêmes avec leurs moyens archaïques.

L'adaptation technique pose des problèmes d'enseignement et de formation professionnelle.

L'importance de ce problème d'adaptation technique n'a pas échappé aux Pouvoirs Publics qui se sont efforcés de le résoudre en formant, d'une part, des cadres de maîtrise préparés à jouer leur rôle de techniciens et de chefs d'entreprise; d'autre part, un personnel spécialisé capable de conduire, d'entretenir et de réparer les machines agricoles.

Pour fournir à l'agriculture tunisienne des cadres possédant une solide formation théorique de base, complétée par des connaissances pratiques idoines, l'Ecole Coloniale d'Agriculture et l'Ecole « Sidi-Naceur », dispensent, sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, un enseignement moderne très étendu (durée 3 ans) complété par un stage d'application dans les entreprises agricoles. Ces écoles contribuent ainsi efficacement à la formation pratique des cadres dont l'Agriculture moderne tunisienne a un pressant besoin.

Pour la formation des mécaniciens chargés de l'entretien du matériel et des menues réparations et même la préparation de mécaniciens proprement dits capables d'effectuer des réparations et des révisions de moteurs, la Direction de l'Instruction Publique a créé à Medjez-el-Bab, Oum-Hani, Souk-el-Arba et l'Ariana, des centres de formation professionnelle dotés d'ateliers de menuiserie, de forge, d'ajustage et de mécanique.

Par ailleurs, beaucoup d'exploitants ont formé eux-mêmes des conducteurs de tracteurs choisis parmi leurs ouvriers les plus capables.

Malgré toutes ces mesures, l'Agriculture Tunisienne ne trouve que difficilement le personnel nécessaire à la conduite, à l'entretien et aux réparations de ces machines. Il y a à cela plusieurs explications :

Tout d'abord, les jeunes gens formés par les écoles ne vont pas tous travailler dans les exploitations agricoles. Beaucoup d'entre eux, habitués à la vie du citadin, se refusent à quitter la ville et cherchent à se faire recruter soit par les Administrations, soit par les ateliers de Tunis ou d'autres grands centres de l'Intérieur.

Ensuite, parmi ceux qui ont été aiguillés et orientés vers les entreprises agricoles, un grand nombre ne pensent qu'à s'en évader, estimant que leur niveau d'instruction et leur qualification, devraient pouvoir leur permettre de trouver de meilleures conditions d'existence que celles qui leur sont faites.

Enfin, il arrive bien souvent que le personnel, formé par les exploitants eux-mêmes, quitte l'exploitation agricole, attiré par les horizons qui s'ouvrent à lui dans les transports ou les garages privés.

L'analyse des causes de cette situation permet non seulement de comprendre le mal, mais encore d'apercevoir les remèdes. Chacun s'accorde à dire qu'il y a lieu, d'une part, de rechercher les moyens de n'admettre dans les écoles techniques agricoles que des jeunes gens qui ne s'évaderaient pas de la profession à laquelle ils ont été préparés. d'autre part, d'amener les employeurs agricoles à ne rien négliger pour attirer et conserver la main-d'œuvre dont ils ont besoin.

Il semble que, sur ces deux plans d'action, les intéressés aient pleinement réalisé l'importance qu'il y aurait à prendre d'urgence les mesures qui s'imposent :

— sélection appropriée des jeunes à former dans les écoles;

— amélioration des conditions de vie et d'habitat des techniciens agricoles.

Le premier point pose un problème que les Administrations intéressées s'appliquent à résoudre.

Quant au deuxième point, il représente, sur le plan social un immense bienfait de la machine sur lequel il convient d'insister.

II. — AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DU SALARIAT AGRICOLE ET REGULARISATION DE L'EMPLOI DANS LES ENTREPRISES RURALES

En Tunisie, le régime du travail dans les exploitations agricoles n'est pas régi par une réglementation semblable à celle prévue pour les établissements industriels et commerciaux. Les salaires agricoles, en particulier, sont demeurés longtemps fixés par la libre convention des parties, sans réserves. Aussi s'en est-il suivi dans de trop nombreuses exploitations, la pratique de salaires anormalement bas. L'intervention des Pouvoirs Publics a donc dû se manifester à plusieurs reprises dans le domaine de la protection des salaires agricoles. Elle remonte, indirectement du moins, à l'année 1921, époque où a été publié le premier arrêté du Directeur de l'Agriculture prévoyant la fixation administrative annuelle de salaires moyens agricoles, n'ayant encore aucun caractère obligatoire pour l'employeur. C'est le décret du 29 avril 1937 qui, pour la première fois en Tunisie, a prescrit des salaires minima obligatoires en Agriculture.

La réglementation prévue par ce décret a évolué depuis cette date et le décret du 23 février 1950, tout en posant le principe de la libre détermination des salaires, a rassuré le travailleur agricole en lui garantissant un salaire minimum de base devant lui assurer la vie matérielle. Cette réglementation constitue, en tout état de cause, un élément de sécurité dans la libre fixation de la rémunération d'une catégorie de travailleurs qui ne disposent généralement pas de réserves.

Cependant, les salaires agricoles ont naturellement trop tendance à se grouper autour de ce salaire minimum, de telle sorte que, sans la mécanisation, le travailleur n'aurait jamais pu améliorer sensiblement sa situation en restant dans le cadre du salariat agricole. Il aurait continué à débiter dans la vie avec un maigre salaire et aurait terminé sa carrière avec un faible salaire. L'emploi de la machine a fait, heureusement pour les salariés, apparaître des spécialités mieux payées que les autres et qui, par conséquent, donnent aux travailleurs des campagnes une possibilité d'améliorer leur condition tout en restant dans le cadre du salariat agricole. La comparaison des salaires moyens ci-dessous, constatés dans les différentes régions de Tunisie au cours de l'année 1952, fait nettement apparaître l'importance de cette possibilité d'amélioration des conditions de vie des travailleurs ruraux.

Catégories professionnelles	SALAIRES ANNUELS		
	Nord	Centre	Sud
Mécaniciens	270.000	225.000	. 105.000 pour la saison oléicole qui dure 4 à 5 mois 150.000
Charrons forgerons	180.000	180.000	
Conducteurs de tracteurs, maté- riels de battage et machines agricoles	135.000	135.000	120.000
Manœuvres sans spécialité	97.500	87.000	87.000

Ainsi la mécanisation a permis d'ouvrir dans de notables conditions l'éventail des salaires agricoles.

Elle a permis en même temps de régulariser l'emploi des salariés ruraux. Chacun sait, en effet, que le travail agricole présente deux aspects qui correspondent à des exigences contradictoires. D'un côté, il comporte la nécessité de soins continus à donner aux plantes et surtout aux animaux; de l'autre, le volume de ses besoins varie énormément d'une saison à l'autre, la courbe du travail présentant un maximum avec les gros travaux qui sont, dans le Nord, la moisson ou les vendanges; dans le Sud, la récolte des olives.

La machine, en assurant la satisfaction des besoins saisonniers en travail, alors que les besoins constants restent assurés par l'homme, a permis la diminution du nombre des ouvriers saisonniers qui sont souvent des chômeurs à 50 ou 75 % et l'augmentation du personnel salarié permanent. Une notable proportion de travailleurs saisonniers ont pu, de la sorte, devenir des ouvriers permanents et les employeurs se sont souvent efforcés d'en garder le plus grand nombre possible de manière à les avoir à leur disposition au moment des gros travaux. Cela les a amenés à rechercher des activités annexes afin d'obtenir le plein emploi de leur main-d'œuvre, et cette opération s'est toujours soldée par un résultat heureux : l'augmentation de la production.

III. — PROBLEMES POSES PAR LE RECASEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE LIBEREE PAR LA MACHINE

Il n'en reste pas moins vrai que la mécanisation agricole réduit considérablement le total des besoins en main-d'œuvre. Comme dans l'industrie, la motorisation en agriculture a eu des effets restrictifs sur l'embauchage des ouvriers. Il en est résulté pour eux ce que le langage anglo-saxon appelle un resserrement de l'emploi, c'est-à-dire, qu'avec la mécanisation, l'entreprise agricole a besoin de moins d'hommes pour effectuer la même besogne.

Il suffit, pour fixer les idées, de reconsidérer sous cet aspect les deux chantiers dont il a été question au début de cet exposé :

1^{er} cas. — Travail traditionnel sans aucun emploi de machine.

Il faudrait environ 10 ouvriers travaillant 10 heures par jour pour le fauchage et la mise en gerbes de la récolte d'une méchia (10 ha.) produisant en moyenne 4 quintaux et demi à l'hectare; puis, 10 autres ouvriers mettraient une journée pour le transport des bottes à l'aire de dépicage. Viendra ensuite le travail de dépicage proprement dit qui ne nécessitera pas moins de 4 ouvriers aidés de deux mulets. Reste encore à nettoyer le grain, à le séparer de la menue paille, des poussières et cailloux qui s'y sont mêlés. Cette longue série d'opérations qui doit aboutir à l'ensachage du grain, dure en moyenne 6 jours. Il aura donc fallu 44 journées de travail pour 45 sacs de grain.

2^e cas. — Travail entièrement mécanisé.

Une automotrice de 3 m. 60 de coupe, fonctionnant dans un champ à la vitesse moyenne horaire de 2 km. et demi, la récolte moyenne étant de 15 quintaux à l'hectare. Le rendement au cours d'une journée de travail de dix heures est donné par le calcul ci-après :

$$\frac{2.500 \times 3,6 \times 10 \times 15}{10.000} = 135 \text{ quintaux}$$

Personnel employé :

2 hommes pour la conduite de l'automotrice

1 aide pour l'ensachage

1 homme pour la conduite du camion récepteur des sacs

1 aide du conducteur de camion.

En somme, 5 hommes, au cours d'une seule journée de travail, auront accompli une besogne qui se traduit par 135 sacs transportés en camion, soit trois fois le volume de travail produit par le premier chantier en 44 jours de pénible labeur.

Il résulte de cet exemple, choisi sur les cas extrêmes, que la mécanisation agricole entraîne, dans une forte proportion, la libération de la main-d'œuvre agricole. Ainsi, la moissonneuse-batteuse, en remplaçant la faucille, rend inutile un certain nombre de travailleurs des champs; mais ces chômeurs ainsi libérés du travail agricole, ont permis, dans la mesure où ils ont été récupérés pour la satisfaction d'autres besoins, de réaliser d'immenses progrès sociaux : En effet, si l'agriculture avait continué, comme par le passé, à occuper 80 à 90 % de la population tunisienne, il ne serait plus resté que 10 à 20 % des hommes pour la satisfaction de tous nos autres besoins : exploitation des carrières de phosphates, des mines de fer, plomb, zinc, cuivre, manganèse, mercure, fonctionnement de minoteries et de semouleries modernes, d'huileries, de savonneries, de distilleries, d'industries de conserves alimentaires ou d'industries dérivées de l'exploitation minière auxquelles il faudrait ajouter la pêche, les entreprises de construction, les fabriques de vêtements

et les activités commerciales. Dans la mesure donc où le progrès de la Société Tunisienne repose sur la libération des forces de travail, la mécanisation agricole constitue un élément essentiel de progrès.

Malheureusement, les possibilités actuelles d'emploi, dans les diverses branches des activités tunisiennes, sont loin de suffire à l'enrôlement d'une population en plein essor démographique. Aussi, les contingents de chômeurs menacent-ils de se multiplier, si les efforts conjugués des Pouvoirs Publics et des particuliers ne s'attachent pas d'urgence à résoudre cette angoissante question.

Il semble qu'une des solutions éventuellement possibles consiste, tout en intensifiant la mise en valeur des richesses du sol et du sous-sol tunisien, à s'orienter vers la création d'une grande industrie moderne.

Depuis la construction des barrages et l'organisation de la formation professionnelle, les problèmes posés par le manque de sources d'énergie et l'absence de main-d'œuvre spécialisée, ne sont plus insurmontables. Reste le problème financier dont la solution nécessite des investissements de fonds considérables. Toutes les formules possibles d'appel aux capitaux nécessaires supposent, pour réussir une condition sine qua non : la certitude pour les bailleurs de fonds que leurs capitaux ne courent pas en Tunisie des risques non commerciaux injustifiables.

La principale difficulté à résoudre consistera donc à donner aux capitalistes éventuels, la possibilité de croire à la durée de leur action. Les Pouvoirs Publics s'y emploient, les efforts dans ce sens de tout un chacun les aideront grandement dans l'accomplissement de cette importante tâche.

CONCLUSION

A travers l'étude de ces divers aspects sociaux de la mécanisation agricole en Tunisie, il est apparu que la machine constitue un instrument essentiel de progrès et de bien-être. Cependant, sur le plan de la formation professionnelle et sur celui du recasement de la main-d'œuvre libérée par la machine subsistent encore des difficultés. Les Pouvoirs Publics, comprenant l'importance capitale de ces problèmes, ont déjà pris de nombreuses et efficaces mesures, mais la tâche entreprise est immense, elle a besoin de la bonne volonté de tous et de chacun pour pouvoir être utilement poursuivie et menée à bonne fin.

Hadi HAOUAT,

Inspecteur Principal du Travail Agricole